

Évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences géographiques

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Conseil universitaire du 7 mai 2019



SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise recherche (M. Sc. Géogr.), de maîtrise professionnelle (M. Sc. Géogr.) et de doctorat (Ph. D.) en sciences géographiques sont rattachés à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de géographie.

Les programmes de maîtrise recherche et de maîtrise professionnelle sont composés de 45 crédits, alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2017, la maîtrise recherche comptait 60 étudiants et le doctorat, 38; aucun étudiant n'était inscrit à la maîtrise professionnelle.

Il s'agit de la deuxième évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences géographiques; la dernière évaluation périodique de ces programmes remonte à 2008 (CU-2008-19).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'automne 2017, des consultations auprès des personnes concernées par les programmes (étudiants, diplômés, enseignants). La direction des programmes a déposé son dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en mars 2018. Ce dossier a été transmis à deux experts provenant de l'INRS – Centre Urbanisation Culture et Société et de l'Université de Lyon. Les experts ont effectué une visite à l'Université Laval en avril 2018 afin de rencontrer divers intervenants et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que les programmes de maîtrise recherche et de doctorat en sciences géographiques sont pertinents et de qualité; la maîtrise professionnelle devra toutefois être révisée. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Par ailleurs, il a formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et il a fait des suggestions pour les améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions par le biais d'un plan d'action.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignants.
- Le climat d'étude.
- La qualité des services offerts par le personnel administratif.
- Le grand nombre de centres de recherche, de chaires et d'instituts auxquels sont associés des professeurs du Département.
- La renommée du Département de géographie.
- Le rattachement original et innovant à la FFGG.
- Le haut taux de satisfaction à l'égard de la formation.
- La diversité de l'offre de cours à option.
- La diversité des approches pédagogiques, notamment les laboratoires et les sorties sur le terrain.

1. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

- L'encadrement des étudiants qui réalisent des activités de recherche.
- Les laboratoires de recherche et les salles informatiques.
- Les ressources informationnelles et documentaires, notamment le Centre GéoStat.

RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise répondent bien au marché du travail et que l'on valorise l'expertise des diplômés auprès des employeurs.
- R2 Que l'on révise en profondeur l'orientation et le contenu de la maîtrise professionnelle.
- R3 Que l'on revoie la pertinence des cours multicycles.
- R4 Que l'on s'assure que les étudiants ont une formation adéquate en méthodologie et en épistémologie.
- R5 Que l'on examine les causes d'abandon du doctorat, et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.
- R6 Que l'on s'assure que les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.

SUGGESTIONS

- S1 Que l'on revoie les objectifs des programmes de maîtrise afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de maîtrise, selon le Règlement des études.
- S2 Que l'on évalue la possibilité de renforcer les collaborations avec la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.
- S3 Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du passage accéléré au doctorat ainsi que des emplois auxquels mènent les programmes.
- S4 Que l'on augmente les activités permettant aux étudiants de développer leur réseau de contacts avec des professionnels ou des chercheurs dans le domaine.

Évaluation périodique des programmes de

Maîtrise recherche, maîtrise professionnelle et doctorat en sciences géographiques

PLAN D'ACTION DU DOYEN

de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

soumis au
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

24 avril 2019

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP). Pour élaborer ce plan, le doyen a consulté le directeur des programmes concernés (maîtrises de recherche et professionnelle en sciences géographiques, et doctorat en sciences géographiques), le directeur du programme de baccalauréat en géographie, la directrice du Département de géographie, la vice-doyenne aux études de la FFGG et l'agente de recherche et de planification du vice-décanat. Le directeur de programmes a été invité à discuter des recommandations et des actions à entreprendre avec les membres de son comité de programme. Également, il a discuté des améliorations à apporter aux différents programmes avec les professeurs, chargés de cours et représentants des associations étudiantes lors d'une réunion pédagogique du Département de géographie. Cette approche collégiale permet de s'assurer d'une mise en place rapide et efficace des plans d'action.

2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir

La géographie se situe au cœur de plusieurs domaines du savoir et favorise l'interdisciplinarité. Ce champ d'études très vaste vise autant les dimensions culturelles, historiques, économiques, politiques et sociales du développement du territoire, que ses éléments géologiques, géomorphologiques, climatiques, hydrologiques et biologiques.

La maîtrise recherche en sciences géographiques contribue à l'acquisition de connaissances et la recherche de solutions pour une meilleure compréhension des enjeux sociaux, économiques et environnementaux touchant le territoire et les populations. De plus, elle permet la maîtrise des concepts et des méthodes scientifiques qui déterminent les facteurs régissant la composition, la structure, la répartition et l'évolution des ensembles vivants et non vivants de la Terre, à un niveau d'intégration systémique dans l'espace et dans le temps.

La maîtrise en géographie appliquée a pour objectif de former des professionnels compétents dans l'analyse et la résolution de problèmes exigeant des connaissances dans certains champs spécialisés de la géographie humaine, ou de la géographie physique, ou une culture générale en sciences géographiques. Elle permet à l'étudiant de toucher à différents domaines, dont les changements historiques et culturels, le développement urbain et rural, la géomorphologie nordique, la climatologie, la biogéographie et les changements environnementaux.

Le doctorat en sciences géographiques forme des chercheurs autonomes, aptes à appliquer des concepts et des méthodes permettant de comprendre les systèmes terrestres vivants et non vivants, dans leurs dimensions spatiotemporelles. Le diplômé est capable de résoudre des problèmes systémiques dans un esprit de synthèse, en percevant les diverses échelles d'intégration des systèmes terrestres, de même qu'il est qualifié pour analyser la composition, la structure, la répartition et l'évolution des ensembles vivants et non vivants de la Terre. Il peut aspirer à des postes de haut niveau sur le marché du travail et dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

Ainsi, les sciences géographiques touchent à de multiples secteurs importants ou en émergence, autant en ce qui concerne les sciences humaines que les sciences naturelles. Certains de ces secteurs sont couverts par les programmes de deuxième et troisième cycles, notamment par le biais des nombreuses expertises développées par les professeurs du Département. Les étudiants qui suivent nos programmes de maîtrise et

de doctorat en sciences géographiques peuvent accéder à des professions très diversifiées (p. ex. géographe, géomorphologue, agent de développement régional, local ou rural, aménagiste, urbaniste). De plus, les employeurs à la recherche de nos diplômés sont tout aussi variés (p. ex. firmes de consultants, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, centres de recherche, ministères provinciaux et fédéraux, municipalités).

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise répondent bien au marché du travail et que l'on valorise l'expertise des diplômés auprès des employeurs.

A-1.1 : Travailler de concert avec la conseillère du Service de placement (SPLA) en Faculté

Afin de voir si nos programmes de maîtrise répondent bien au marché du travail, nous enquêterons, par sondage ou par groupe de discussion, auprès de nos diplômés et ce, à intervalle régulier. Ce suivi permettra de mesurer leur satisfaction à l'égard de leur formation.

Pour valoriser l'expertise de nos diplômés, nous préparerons par la suite une fiche intitulée « Ce que les diplômés peuvent faire pour vous ». Cette fiche, qui mettra en évidence la valeur ajoutée d'une maîtrise en sciences géographiques, sera mise à la disposition des étudiants et distribuée à leurs employeurs potentiels.

Résultats escomptés : Que les compétences acquises par les diplômés soient mieux adaptées et valorisées auprès des employeurs potentiels.

Indicateur de réussite : Réalisation d'un suivi auprès de nos finissants et production d'une fiche sur la valeur ajoutée de nos diplômés.

A-1.2 : Incorporer des employeurs recherchant des candidats ayant une maîtrise dans le cadre du GéoEmploi et du Colloque facultaire

Des employeurs souhaitant engager des diplômés en maîtrise en sciences géographiques seront spécifiquement invités à ces deux activités.

Résultats escomptés : Que le réseautage entre les employeurs et les étudiants à la maîtrise soit facilité grâce à l'activité GéoEmploi.

Indicateur de réussite : Nombre d'employeurs ayant un intérêt spécifique pour les étudiants des cycles supérieurs lors du GéoEmploi et du Colloque facultaire.

A-1.3 : Informer les étudiants à la maîtrise recherche de la documentation disponible auprès de la FESP concernant les compétences professionnelles

La Faculté des études supérieures et postdoctorales a préparé un document présentant les compétences à développer dans le cadre d'une maîtrise recherche. Ce document sera présenté aux étudiants à la maîtrise recherche dès le début de leur cheminement dans le cadre du cours obligatoire de Méthodologie en géographie (GGR-7009).

Résultats escomptés : Que les étudiants soient informés des compétences à développer dans le cadre d'une maîtrise recherche.

Indicateur de réussite : Nombre d'étudiants ayant été informés de ces compétences.

R2 - Que l'on révise en profondeur l'orientation et le contenu de la maîtrise professionnelle.

A-2.1 : Revoir les objectifs et la structure du programme de maîtrise en géographie appliquée

Une révision en profondeur des objectifs, de la structure et du contenu du programme de maîtrise en géographie appliquée sera effectuée, notamment en prenant en considération l'idée de remplacer l'essai terminal de 12 crédits par un projet d'intervention, plus axé sur l'employabilité de nos diplômés.

Résultats escomptés : Que des modifications soient apportées concernant l'orientation et la structure de la maîtrise en géographie appliquée.

Indicateur de réussite : Augmentation des inscriptions à la maîtrise en géographie appliquée.

A-2.2 : Proposer un nouveau thème rassembleur et porteur pour éventuellement créer une nouvelle maîtrise professionnelle en collaboration avec d'autres départements ou facultés

Une réflexion sera entreprise pour déterminer si un thème spécifique regroupant plusieurs départements ou facultés pour la maîtrise en géographie appliquée serait un élément attrayant pour les étudiants. Par exemple, un programme sur le Nord chapeauté par le Département de géographie qui pourrait inclure l'anthropologie, la biologie, la sociologie, ou un thème sur le tourisme en association avec la Faculté des sciences de l'administration pourrait être envisagé. De telles associations permettraient de maintenir une offre de cours intéressante pour les candidats.

Résultats escomptés : Qu'un nouveau thème rassembleur et porteur soit proposé pour la maîtrise en géographie appliquée.

Indicateur de réussite : Si la maîtrise est créée, nombre d'inscrits.

R3 - Que l'on revoie la pertinence des cours multicycles.

A-3.1 : Évaluer la pertinence des cours multicycles et en réduire le nombre

Une réflexion s'amorcera sur la pertinence de certains cours multicycles. L'idée directrice sera de réserver le statut multicycle principalement aux cours à caractère plus technique et à ceux favorisant le Profil distinction au premier cycle.

Résultats escomptés : Que la liste des cours multicycles soit revue et que seuls les cours jugés nécessaires soient maintenus.

Indicateur de réussite : Modification du nombre de cours multicycles.

R4 - Que l'on s'assure que les étudiants ont une formation adéquate en méthodologie et en épistémologie.

A-4.1 : Revoir l'offre des cours de méthodologie qualitative et quantitative

Un cours optionnel de méthodes qualitatives (GGR-7026) est offert depuis quelques années au Département de géographie. À compter de la session H-2020, ce cours sera sous la responsabilité d'un nouveau professeur qui en révisera le contenu en assurant une complémentarité avec celui des autres cours de même nature offerts ailleurs à l'Université Laval.

Résultats escomptés : Que les étudiants soient informés des cours de méthodologie qualitative et quantitative disponibles.

Indicateur de réussite : Offre de cours constante en méthodologie qualitative et quantitative.

A-4.2 : Offre d'un cours d'épistémologie

L'épistémologie de la géographie est traitée dans un cours multicycle optionnel déjà existant, « GGR-6200 : La découverte du monde : de l'exploration à la science géographique ». Toutefois, ce cours porte surtout sur l'histoire de la géographie. À partir de maintenant, des aspects épistémologiques contemporains y seront ajoutés.

Résultats escomptés : Que les étudiants aient une formation adéquate relativement à l'épistémologie de la géographie.

Indicateur de réussite : Modification du cours « GGR-6200 : La découverte du monde : de l'exploration à la science géographique ».

R5 - Que l'on examine les causes d'abandon du doctorat, et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

A-5.1 : Mieux documenter les causes d'abandon

La direction de programme veillera à mieux documenter les causes d'abandon. Comme il est déjà connu qu'une de ses causes concerne la qualité de l'encadrement, la Faculté encouragera le personnel encadrant à suivre des formations sur le sujet, dont celle portant sur l'accompagnement des étudiants dans les étapes d'une formation à la recherche aux cycles supérieurs et celle traitant de la relation d'encadrement aux cycles supérieurs.

Résultats escomptés : Que les causes d'abandon soient mieux documentées et que des solutions soient mises en place.

Indicateur de réussite : Documentation des causes d'abandon.

A-5.2 : Effectuer une meilleure sélection des candidats au doctorat

Une meilleure sélection des candidats au doctorat permettra de choisir des étudiants ayant le meilleur potentiel de réussite, de même qu'elle pourra aider à profiler la scolarité probatoire exigée à certains. À cette fin, un outil d'interprétation des moyennes académiques, déjà disponible, sera diffusé au sein du Département. De plus, un guide des bonnes pratiques de sélection des candidats sera développé par la Faculté et mis à la disponibilité des professeurs. Par ailleurs, un professeur intéressé par une candidature sera encouragé à faire une rencontre préalable avec l'étudiant, en personne ou à distance.

Résultats escomptés : Qu'une meilleure sélection des candidats soit effectuée afin de maximiser les chances de réussite.

Indicateurs de réussite : Augmentation du taux de diplomation ; développement d'un guide facultaire des bonnes pratiques de sélection des candidats.

A-5.3 : Informer les étudiants des services offerts au Centre d'aide aux étudiants ainsi que des formations disponibles à la FESP.

Lors des activités d'accueil, les étudiants seront informés des services offerts par le Centre d'aide aux étudiants. De plus, des informations concernant ce centre seront ajoutées au guide facultaire pour l'accueil des nouveaux étudiants aux études supérieures.

Notons par ailleurs que plusieurs formations gratuites et créditées sont disponibles à la FESP pour les étudiants au doctorat. Ces formations portent sur le développement des compétences professionnelles et visent à faciliter l'intégration professionnelle en identifiant, développant et valorisant les compétences. Des mesures incitant les étudiants à suivre ces formations seront mises en place (p. ex. inclusion de ces formations dans le plan de collaboration).

Également, les étudiants seront informés d'autres initiatives qui pourraient les aider à franchir les différentes étapes de leur doctorat, tel que l'initiative Thèsez-vous (<http://www.thesez-vous.com/>).

Résultats escomptés : Que les étudiants soient mieux informés des services et formations disponibles.

Indicateur de réussite : Augmentation des inscriptions aux cours de la FESP par les étudiants au doctorat en sciences géographiques.

R6 - Que l'on s'assure que les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.

A-6.1 : Discuter des enjeux des cycles supérieurs lors des assemblées pédagogiques du Département

Lors des assemblées pédagogiques du Département, une période sera réservée pour discuter des enjeux des deuxième et troisième cycles, notamment en ce qui concerne les compétences, l'organisation des cours de séminaire, et d'autres sujets.

Résultats escomptés : Que les enjeux des cycles supérieurs soient discutés lors des assemblées pédagogiques du Département.

Indicateurs de réussite : Tenue annuelle des assemblées pédagogiques du Département.

A-6.2 : Encourager les membres du corps professoral du Département de géographie à participer aux journées pédagogiques facultaires.

Différents responsables facultaires et départementaux rappelleront l'importance de participer à la journée pédagogique facultaire organisée annuellement. Lors de cette rencontre, des sujets d'intérêt commun au corps enseignant de la Faculté sont abordés et des activités sont organisées afin de présenter ce qui se fait au sein de la Faculté ou de l'Université et de favoriser les discussions entre les participants.

Résultats escomptés : Que les membres du Département de géographie puissent tirer le maximum de profit des journées pédagogiques facultaires et mettre en application ce qui pourrait se révéler intéressant pour eux.

Indicateur de réussite : Augmentation du nombre de participants du Département de géographie à la journée pédagogique facultaire.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on revoie les objectifs des programmes de maîtrise afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de maîtrise, selon le Règlement des études.

AS-1.1 : Revoir les objectifs des maîtrises afin de les harmoniser avec les objectifs généraux du Règlement des études

Les objectifs des deux programmes de maîtrise en sciences géographiques seront revus à la lumière des objectifs généraux des maîtrises du Règlement des études (articles 108.1 et 108.2) afin d'assurer l'adéquation entre ces objectifs et le contenu des programmes en question.

Résultats escomptés : Que nos deux maîtrises s'accordent parfaitement avec les objectifs généraux de la maîtrise définis dans le Règlement des études.

Indicateur de réussite : Modification des objectifs des programmes de maîtrise en cause.

S2 - Que l'on évalue la possibilité de renforcer les collaborations avec la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

AS-2.1 : Poursuivre les collaborations déjà existantes et évaluer les nouvelles opportunités créées par l'arrivée de nouveaux professeurs

Les collaborations et les efforts déjà existants seront maintenus et toutes les occasions favorables seront saisies pour renforcer les échanges entre la FAAAD et le Département de géographie, entre autres via la codirection d'étudiants et la collaboration au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). L'arrivée de nouveaux professeurs permettra d'instaurer de nouveaux partenariats à ce titre.

Résultats escomptés : Que les collaborations soient maximisées.

Indicateur de réussite : Nombre de nouvelles collaborations.

S3 - Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du passage accéléré au doctorat ainsi que des emplois auxquels mènent les programmes.

AS-3.1 : Informer les étudiants à la maîtrise recherche ayant le meilleur potentiel de réussite de la possibilité du passage accéléré au doctorat

Les professeurs du Département seront appelés à informer leurs étudiants les plus prometteurs du possible passage accéléré au doctorat. L'information sera également transmise lors du cours de méthodologie de la recherche.

Résultats escomptés : Que les étudiants soient mieux informés de la possibilité, du moment et de la façon d'effectuer un passage accéléré au doctorat.

Indicateur de réussite : Mise en place d'une procédure d'encadrement pour un passage accéléré au doctorat.

AS-3.2 : Rendre annuelle l'activité GéoEmploi

L'activité GéoEmploi regroupe des employeurs de tous les horizons de la géographie et offre aux étudiants une occasion de réseautage exceptionnelle. Depuis 2005, cette activité avait lieu aux deux ans, mais dès l'automne 2018, nous avons pris les dispositions nécessaires pour qu'elle devienne annuelle.

Résultats escomptés : Que les étudiants aient accès à une activité de réseautage de façon annuelle pour les aider à accéder plus facilement aux employeurs potentiels.

Indicateurs de réussite : Annualisation de la rencontre GéoEmploi ; nombre d'étudiants et d'employeurs participant à l'activité.

S4 - Que l'on augmente les activités permettant aux étudiants de développer leur réseau de contacts avec des professionnels ou des chercheurs dans le domaine.

AS-4.1 : Encourager les étudiants à participer à l'activité GéoEmploi

Les étudiants seront encouragés encore davantage à participer à l'activité d'information et de réseautage GéoEmploi. Ils seront également informés que les résumés des activités GéoEmploi antérieures sont disponibles en ligne, sur le site de la Faculté.

Résultats escomptés : Que les étudiants des cycles supérieurs participent en plus grand nombre à l'activité GéoEmploi et se sentent concernés par l'activité.

Indicateur de réussite : Augmentation du nombre des participants des cycles supérieurs à l'activité GéoEmploi.

AS-4.2 : Inciter les étudiants à participer au Colloque facultaire de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Le Colloque facultaire de la FFGG est une activité d'information et de réseautage où les étudiants peuvent présenter et échanger sur leur sujet de recherche. Cette rencontre offre aux employeurs et étudiants une occasion parfaite de discussion et de création de liens professionnels. Les étudiants seront encouragés à y participer en plus grand nombre.

Résultats escomptés : Que les étudiants participent en plus grand nombre au Colloque facultaire.

Indicateur de réussite : Augmentation du nombre d'étudiants au Colloque facultaire.

AS-4.3 : Favoriser le partenariat de recherche avec les milieux de pratique via des stages

Les étudiants et les professeurs seront, par divers moyens, mieux informés des possibilités de stages en milieux de pratique, par exemple les possibilités qu'offre l'organisme MITACS. Ils seront aussi encouragés à développer des projets de maîtrise et de doctorat en partenariat avec des organismes externes (p. ex. des ministères).

Résultats escomptés : Que les étudiants puissent prendre part à plus de stages chez les partenaires.

Indicateur de réussite : Augmentation du nombre de stages.

AS-4.4 : Inciter les étudiants à participer à la Journée de la recherche de l'AÉLIÉS

La Journée de la recherche de l'AÉLIÉS, qui est une activité annuelle, a pour objectif de promouvoir les centres de recherche et les revues étudiantes auprès de la communauté universitaire. En plus des kiosques des différents centres de recherche, cette activité est l'occasion d'aller chercher de multiples informations via des conférences qui portent, entre autres, sur les compétences. Cette Journée de la recherche se termine normalement par une activité réseautage. Les étudiants en seront informés et invités à y participer.

Résultats escomptés : Participation de nos étudiants à la Journée de la recherche de l'AÉLIÉS.

Indicateur de réussite : Nombre d'inscriptions de nos étudiants à la journée de la recherche de l'AÉLIÉS.

AS-4.5 : Informer les étudiants des services du SPLA

Les étudiants seront informés des différents services du SPLA, dont les activités ponctuelles, les alertes automatiques, etc. Une séance d'information sera prévue afin que la conseillère du SPLA puisse les aider à personnaliser leurs profils. Également, le SPLA informera les étudiants sur la façon de converser lors des entrevues ou durant les activités de réseautage afin d'utiliser des expressions du milieu professionnel, plutôt que leur jargon scientifique.

Résultats escomptés : Étudiants mieux informés des services du SPLA et mieux formés pour converser avec des employeurs potentiels.

Indicateur de réussite : Inscription de nos étudiants aux activités du SPLA.

5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R1 - Que l'on s'assure que les programmes de maîtrise répondent bien au marché du travail et que l'on valorise l'expertise des diplômés auprès des employeurs.			
A-1.1	Travailler de concert avec la conseillère du Service de placement (SPLA) en Faculté	A2019 En continu	Conseillère du SPLA, Direction de programmes
A-1.2	Incorporer des employeurs recherchant des candidats ayant une maîtrise dans le cadre du GéoEmploi et du Colloque facultaire	A2019 En continu	Conseillère du SPLA, Direction de programmes
A-1.3	Informers les étudiants à la maîtrise recherche de la documentation disponible auprès de la FESP concernant les compétences professionnelles	H2019 En continu	Gestion des études, Direction de programmes
R2 - Que l'on révise en profondeur l'orientation et le contenu de la maîtrise professionnelle.			
A-2.1	Revoir les objectifs et la structure du programme de maîtrise en géographie appliquée	A2020	Direction de programmes
A-2.2	Proposer un nouveau thème rassembleur et porteur pour éventuellement créer une nouvelle maîtrise professionnelle en collaboration avec d'autres départements ou facultés	A2020	Direction de programmes Conseil facultaire
R3 - Que l'on revoie la pertinence des cours multicycles.			
A-3.1	Évaluer la pertinence des cours multicycles et en réduire le nombre	A2019	Direction de programmes, Direction de département
R4 - Que l'on s'assure que les étudiants ont une formation adéquate en méthodologie et en épistémologie.			
A-4.1	Revoir l'offre des cours de méthodologie qualitative et quantitative	A2020	Direction de département, Direction de programmes
A-4.2	Modifier un cours existant pour mieux couvrir les questions d'épistémologie	A2019 En continu	Direction de département, Direction de programmes
R5 - Que l'on examine les causes d'abandon du doctorat, et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.			
A-5.1	Mieux documenter les causes d'abandon	A2019 En continu	Direction de programmes
A-5.2	Effectuer une meilleure sélection des candidats au doctorat	H2020 En continu	Gestion des études, Direction de programmes
A-5.3	Informers les étudiants des services offerts au centre d'aide aux étudiants ainsi que des formations disponibles à la FESP	H2019 En continu	Gestion des études, Directeur de programmes
R6 - Que l'on s'assure que les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.			
A-6.1	Discuter des enjeux des 2e et 3e cycles lors des assemblées pédagogiques du Département	H2019	Direction de département
A-6.2	Encourager les membres du corps professoral du Département de géographie à participer aux journées pédagogiques facultaires	H2019 En continu	Direction de département, Vice-décanat aux études

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
S1 - Que l'on revoie les objectifs des programmes de maîtrise afin d'y inclure tous les objectifs généraux des programmes de maîtrise, selon le Règlement des études.			
AS-1.1	Revoir les objectifs des maîtrises afin de les harmoniser avec les objectifs généraux du Règlement des études	A2019	Direction de programmes, Comité de programme, vice-décanat aux études
S2 - Que l'on évalue la possibilité de renforcer les collaborations avec la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.			
AS-2.1	Poursuivre les collaborations existantes et évaluer les nouvelles opportunités créées par l'arrivée de nouveaux professeurs	En continu	Direction de département
S3 - Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du passage accéléré au doctorat ainsi que des emplois auxquels mènent les programmes.			
AS-3.1	Informar les étudiants à la maîtrise recherche ayant le meilleur potentiel de réussite de la possibilité du passage accéléré au doctorat	A2019 En continu	Direction de programmes
AS-3.2	Rendre annuelle l'activité GéoEmploi	A2019 En continu	Conseillère du SPLA, Direction de programmes
S4 - Que l'on augmente les activités permettant aux étudiants de développer leur réseau de contacts avec des professionnels ou des chercheurs dans le domaine.			
AS-4.1	Encourager les étudiants à participer à l'activité GéoEmploi	A2019 En continu	Direction de programmes
AS-4.2	Inciter les étudiants à participer au Colloque facultaire de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	H2019	Direction de programmes
AS-4.3	Favoriser le partenariat de recherche avec les milieux de pratique via des stages	A2019 En continu	Direction de programmes, Direction de département, Faculté
AS-4.4	Inciter les étudiants à participer à la Journée de la recherche de l'AELIÉS	H2020 En continu	Direction de programmes
AS-4.5	Informar les étudiants des services du SPLA	A2019 En continu	Conseillère du SPLA, Direction de programmes

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté remercie le directeur des programmes de deuxième et troisième cycles en sciences géographiques, M. Martin Lavoie, le directeur du programme du baccalauréat en géographie, M. Yves Brousseau, la directrice du Département de géographie, Mme Marie-Hélène Vandersmissen, et les membres des deux comités de programme, qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action et participeront activement à sa mise en place. Il remercie aussi les experts externes pour leurs commentaires éclairants ainsi que les nombreux enseignants, diplômés et étudiants qui ont participé aux consultations et seront invités à collaborer à la réalisation de plusieurs des actions identifiées.

Des remerciements sont aussi adressés à toute l'équipe de gestion des études de la FFGG, équipe supervisée par Mme Nancy Gélinas, vice-doyenne aux études, pour la préparation des dossiers d'autoévaluation, la visite des experts et la coordination du plan d'action.

Enfin, l'appui et les conseils de l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales responsable de l'évaluation périodique des programmes ont été fort utiles et appréciés et nous tenons aussi à les en remercier.

Cette évaluation périodique contribuera à la saine évolution de nos programmes de formation à la maîtrise et au doctorat en sciences géographiques, à la formation de professionnels et chercheurs qualifiés et compétents dans un secteur en évolution constante. Au-delà de ce processus, il est important de souligner le travail constant de tous ceux et celles, qui, au quotidien, s'assurent de la formation, du bien-être et de la réussite des étudiants de la Faculté. Merci à tous.

Guy Mercier
Doyen
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique